

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**3^e conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de
la RDC**

Kinshasa (24 mai – 28 mai 2005)

Les Bibliothèques scolaires de Kinshasa

par

Joséphine LIMBAKA Anyanganya

Bibliothécaire principal à l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa

Vincent LUKOJI Mvunza

**Directeur du Centre de Développement des Bibliothèques Scolaires et Spécialisées de
Kinshasa**

Omer MUSEME Mpia Kongo

Bibliothécaire à l'Institut Salongo Sud de Kinshasa

Introduction

Le taux de fréquentation des bibliothèques scolaires influence l'existence de tous les autres types de bibliothèques. L'alphabétisation, point de départ indispensable à une fréquentation future des services d'information, se fait à l'école¹. En République Démocratique du Congo et à Kinshasa en particulier, il n'existe pas ou peu de bibliothèque scolaire. Il faut dire que le pays connaît une crise récurrente depuis son indépendance et que de nombreuses situations sont venues renforcer le phénomène de « pauvreté », qu'elle soit de nature intellectuelle ou autre. La bibliothèque, en tant que temple du savoir et un outil pédagogique nécessaire à l'éducation et au développement, devrait se trouver parmi les domaines primordiaux de la vie intellectuelle. Cette situation constitue un véritable problème national.

Constat

L'état des lieux qui va suivre, envisage à court, à moyen et à long terme, la réorganisation, l'organisation ou l'implantation des bibliothèques scolaires. Il vise avant tout à démontrer leur importance. Comme nous l'avons déjà dit, la plupart de nos écoles fonctionnent sans bibliothèque et n'ont donc pas le souci d'apprendre aux élèves à gérer leur propre formation et de donner aux enseignants la possibilité de renouveler et d'enrichir leurs préparations. En outre, à Kinshasa, quand une école possède une bibliothèque, un autre problème se pose, celui de son fonds documentaire, constitué le plus souvent par les programmes des cours et des manuels scolaires et non renouvelé faute de budget. Le moins que l'on puisse dire c'est que les notions de bibliothèques scolaires demeurent encore vagues et même abstraites pour les citoyens congolais et leurs décideurs en charge de l'éducation et de la culture. Pour eux, la lecture ne doit pas occuper une place centrale dans le milieu scolaire.

Voici les écoles retenues pour former l'échantillon de la ville de Kinshasa :

¹ FIAB – *Programme à moyen terme : 1992-1997*. La Haye : Bureau de l'IFLA, 1992. p. 82.

Nom de l'école	Adresse
Alingba (Collège)	Kintambo
Bambou 1 (Institut)	Masina Q.1
Bambou 2 (Institut)	Masina Q.1
Boboto (Collège)	Gombe
Bokeleale (Complexe Scolaire Mgr)	Gombe
Bonsomi (Collège)	Ndjili Q.4
Bosangani (Lycée)	Gombe
Bosembo (Institut)	Gombe
Boyokani (Lycée)	Kalamu/Yolo sud
Cardinal Etsou (Collège)	Kalamu/Yolo sud
Centre féminin maman Mobutu	Limete
Colline (Institut de la)	Kisenso
Descartes 1 (Cours)	Gombe
Descartes 2 (Cours)	Gombe
Ebenga (Institut)	Ngaba
École pilote expérimentale lit. de Masina	Masina
École sur mesure	Ngaliema
Élu (Complexe Scolaire)	Masina Sans fil
Gombe (Institut de la)	Gombe
Kabambare (Lycée)	Kinshasa
Kimwenza (Lycée de)	Mont Ngafula
Lisanga (E.P)	Gombe
Lisanga (Institut)	Gombe
Lycée pédagogique de Kingasani	Kimbanseke
Lumumba (Institut)	Limete
Malako (Institut)	Kimbanseke
Malula 1 (C.S)	Limete
Malula 2 (E.P)	Limete
Molende (Lycée)	Matete
Mont Amba 1 (Groupe Scolaire)	Lemba
Mont Amba 2 (Groupe Scolaire E.P.)	Lemba
Motema Mpiko (Lycée)	Kasa-Vubu
Mpiko (Lycée)	Lemba
Nlemfu (Institut)	Ndjili Q.6
Ntinu Wene (Lycée)	Limete
Prince de Liège 1 (Lycée)	Gombe
Prince de Liège 2 (Lycée E.P.)	Gombe
Salongo (Institut 1)	Lemba
Shaumba (Lycée Docteur)	Gombe
Saint Alphonse (Collège)	Matete
Saint Georges (Collège)	Kintambo
Saint Joseph Elikya (Collège)	Gombe
Saint Pierre (collège)	Kinshasa
Saint Raphaël (collège)	Limete
Saint Théophile (Collège)	Lemba
Tobongisa (Lycée)	Ngaliema/Ozone
Tuzolana (E.P)	Mont Ngafula

Les changements qui se produisent aujourd'hui dans la société et dans l'enseignement grâce à l'évolution des techniques de communication, la réforme des programmes, les nouvelles méthodes et stratégies d'enseignement, rendent de plus en plus nécessaire le développement et la création de bibliothèques scolaires tendant à aider et à améliorer la qualité de l'enseignement et à faciliter l'éducation permanente². Pour la ville de Kinshasa, où l'on trouve plus ou moins cinq cents écoles primaires, secondaires et professionnelles, nous sommes arrivés à la conclusion suivante : l'inexistence des unités documentaires dans les cycles primaires et secondaires. Dans son enquête de 1988, Joséphine Limbaka avait travaillé sur un échantillon de cents écoles et en avait recensé 28 avec une bibliothèque. En 1994, Vincent Lukoji, Omer Museme, Ntumba bin Dibinga et Désiré Didier Tengeneza Baguma avaient également travaillé sur un échantillon de cents écoles dont 20 seulement avaient organisé une bibliothèque après les pillages. Enfin, en avril 2005, une enquête effectuée par les 3 bibliothécaires suivants : Joséphine Limbaka, Vincent Lukoji et Omer Museme a permis, sur un échantillon de 150 écoles, d'en compter 47 avec une bibliothèque, soit un taux de 31 %. Pour le cycle primaire, en dehors de quelques écoles privées, il y a une absence totale de bibliothèques dans les écoles publiques. De ce fait, l'apprentissage de la lecture est presque inexistant. Les élèves se contentent des cours de l'instituteur et les livres utilisés sont strictement liés au programme défini par le Ministère. À l'école secondaire, il existe trois types d'établissements. Certains lycées et collèges disposent d'un dépôt d'ouvrages axés sur les programmes et qui peuvent être prêtés aux élèves. En réalité ces établissements prétendent de façon abusive posséder une bibliothèque. Selon nous, un premier type de bibliothèque peut se définir comme suit, un bâtiment, un fonds, du personnel, des meubles et du matériel d'appui à la gestion. Ce premier type n'a pas été retenu dans la liste sélective constituant l'échantillon de cette enquête. Un deuxième type d'établissements est celui qui renferme en dehors des ouvrages scolaires obligatoires, des livres, des revues et des journaux aux séries irrégulières et aux contenus didactiques ou religieux. Ils sont offerts le plus souvent par les ambassades ou les missions religieuses. S'ils ont le minimum de conditions décrites ci-dessus, ils attirent la curiosité des élèves plus qu'ils ne la satisfont. Enfin une infime minorité d'établissements dispose d'une bibliothèque scolaire aux collections plus ou moins organisées. Une école sans bibliothèque n'ouvre pas à l'enfant des perspectives de recherche et la soif d'aller au-delà des notes des professeurs³. À Kinshasa, 31 % d'écoles organisent une bibliothèque, il s'agit d'un constat douloureux et amer pour celui qui connaît ce que représente une bibliothèque au sein d'une école. Si à Kinshasa, il n'existe presque pas de bibliothèques scolaires quand on pense au nombre d'écoles, quel peut être alors le sort des écoles à l'intérieur du pays ? Ce qui signifie que dans certaines écoles de la République Démocratique du Congo, nombreux sont les enfants qui n'ont jamais lu ou pris en main un seul livre. Parmi les 31 % des bibliothèques scolaires de Kinshasa, la plupart sont soit souvent fermées soit servent d'ornement pour les bureaux des chefs d'établissements, donc sont inaccessibles aux élèves. Plusieurs de ces bibliothèques sont gérées par des non professionnels, souvent des enseignants démotivés. Néanmoins, quelques unes se sont distinguées par leur endurance, leur gestion et leur mode de fonctionnement.

Stratégies d'Organisation des bibliothèques scolaires et suggestions

La planification des services de bibliothèque exige une collaboration entre des bibliothécaires particulièrement qualifiés et des techniciens du développement économique et social⁴. Dans le cas de la République Démocratique du Congo, la charge de mettre sur pied les services de bibliothèque devrait revenir aux autorités chargées de la planification. Faute d'une disposition prise par le gouvernement, sincèrement préoccupé par les cas difficiles engendrés par les dictatures et les guerres depuis l'indépendance, le Centre de Développement des Bibliothèques scolaires et spécialisées (CDBS) s'est chargé depuis 1994, du développement des bibliothèques afin que les questions concernant les bibliothèques scolaires auxquelles personne n'a encore officiellement pensé, aient leur juste place dans les projets d'aides économiques. Le développement de la Bibliothèque Sainte Anne à

² EPSP- *Séminaire de Formation des gestionnaires scolaires : gestion d'une école*. Kinshasa, 1997. p. 82. (inédit).

³ LIMBAKA ANYANGANA, Joséphine – *Lecture enfantine, Éducateurs et jeunes*. Kinshasa, UNIKIN : École de bibliothéconomie, 1988 (mémoire de fin de cycle).

⁴ PENNA, Victor Carlos – *Planification des Services de bibliothèque et de documentation*. Paris : Unesco, 1971. p. 178

Kinshasa-Gombe servant de 1997 à 2000 le collège Saint Joseph/Elikya et les écoles environnantes, l'implantation de la bibliothèque scolaire de l'Institut 1 Salongo dont le bibliothécaire, membre du Centre de Développement des Bibliothèques scolaires et spécialisées (CDBS) en collaboration avec l'Association formation et éducation pour le développement (FORED) a joué un rôle important en avril 2005 dans la concrétisation de l'action. Ces deux bibliothèques sont des exemples encourageants d'initiatives professionnelles. En voici quelques autres :

- à l'école française Cours Descartes de la commune de Kinshasa Gombe
- au Lycée Prince de Liège, école belge à Kinshasa Gombe
- au Lycée Shaumba à Kinshasa Gombe
- à l'école primaire Lisanga à Kinshasa Gombe
- au Lycée Mpiko à Kinshasa Lemba
- au lycée Motema Mpiko à Kinshasa Kasa-Vubu
- au Collège Saint Théophile à Kinshasa Lemba
- ...

La bibliothèque scolaire a été initiée par quelques gestionnaires soucieux de l'avancement de l'éducation. À la lumière de ce qui nous avons développé ci-dessus, nous proposons :

- **À Court terme**

La réorganisation et l'organisation efficace de trois bibliothèques scolaires de 2006 à 2009 à Kinshasa par le Centre de Développement des Bibliothèques scolaires et spécialisées (CDBS) avec l'appui d'un partenaire quelconque, en ce compris : le soutien à la formation des bibliothèques scolaires, la création du poste de bibliothécaire par le Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel dans l'organigramme de l'école, l'encouragement de la formule de « biblio-malles » dans les écoles ou bibliothèques circulantes initiée par le Centre culturel français-Halle de la Gombe et le Centre Wallonie-Bruxelles à Kinshasa.

- **À Moyen terme**

Le renforcement par l'Association Congolaise des Bibliothécaires, Archivistes, Documentalistes et Muséologues (ABADOM) de la coopération avec les partenaires éventuels. La collaboration entre les bibliothécaires des institutions de l'enseignement supérieur et universitaire ayant des écoles d'application et les bibliothécaires de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel.

- **À Long terme**

La création obligatoire des bibliothèques scolaires par le Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel.

Conclusion

Le constat de l'état des lieux des bibliothèques scolaires est amer et douloureux. Le bilan de l'enseignement primaire, secondaire et professionnel en République Démocratique du Congo depuis son indépendance, il y a quarante-cinq ans, est qualitativement négatif. Parmi les causes des échecs scolaires se trouve le manque des bibliothèques scolaires considérées comme outil primordial pour l'éducation. 31 % des écoles organisant des bibliothèques scolaires à Kinshasa reflètent les graves difficultés que les élèves et les enseignants de la République Démocratique du Congo éprouvent dans ce domaine combien important pour l'autoformation, l'épanouissement personnel de l'enfant et le développement d'une pensée autonome. Pour lutter contre cet effet néfaste pour la vie intellectuelle, le groupe de professionnels des bibliothèques scolaires recommande le développement chez l'enfant du goût et du plaisir de lire grâce à la création des bibliothèques. Pour les unités documentaires des écoles, il faut procéder à la formation des gestionnaires des bibliothèques scolaires et à faire des animations.